Manuel de l'utilisateur

Creative Modem Blaster
V.92 PCI DI5732

Les informations de ce document peuvent faire l’objet de modifications sans préavis et ne constituent pas un engagement de la part de Creative Technology Ltd. Ce manuel ne peut être reproduit ou transmis, même partiellement, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, sous forme de photocopie et d’enregistrement, à quelque fin que ce soit sans l’autorisation écrite préalable de Creative Technology Ltd. Le logiciel décrit dans ce document est fourni sous contrat de licence et ne peut être utilisé ou copié que conformément aux termes et conditions du contrat de licence. La loi interdit de copier le logiciel sur quelque support que ce soit, sauf si cela entre dans le cadre de ce contrat de licence. Le client est néanmoins autorisé à faire une copie unique du logiciel à des fins d'archivage.

Copyright © 2002 Creative Technology Ltd. Tous droits réservés.

Version 1.0
Avril 2002

Modem Blaster est une marque déposée de Creative Technology Ltd. aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Microsoft, MS-DOS et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Tous les autres produits sont des marques ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Accord de licence de logiciel Creative pour l'utilisateur final
Version 2.5, Juillet 2001

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT AVANT D'INSTALLER LE LOGICIEL. EN L'INSTALLANT ET EN L'UTILISANT, VOUS APPROUVEZ IMPLICITEMENT LES TERMES DE CET ACCORD. SI VOUS N'EN APPROUVEZ PAS LES TERMES, VOUS NE DEVEZ NI INSTALLER LE LOGICIEL, NI L'UTILISER. POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT, RETOURNEZ LE LOGICIEL, TOUTE LA DOCUMENTATION Y AFFERENTE, AINSI QUE LES ELEMENTS ASSOCIES DANS UN DELAI DE 15 JOURS, AU LIEU D'ACQUISITION.

Ceci représente l'accord de licence légal passé entre vous et **Creative Technology Ltd.** et ses filiales (« Creative »). Cet accord contient les termes et conditions selon lesquels Creative concède un droit de licence sur ses logiciels scellés suivants ou les éléments l'accompagnant, ainsi que sur la documentation écrite (ci-après nommé « logiciel »,
le terme « logiciel » incluant les programmes exécutables, pilotes, bibliothèques et fichiers de données associés à ces programmes, mais n'étant pas limité à ceux-ci).

LICENCE

1. **Octroi de la licence**
   Tous les logiciels inclus vous sont concédés sous licence, et non pas vendus, pour un emploi respectant les termes de cet accord. Vous êtes propriétaire du disque ou de tout autre support sur lequel le logiciel a été enregistré à l'origine et ultérieurement, mais Creative (et, dans la mesure applicable, ses licenceurs) reste propriétaire et titulaire du logiciel et se réserve tous les droits qui ne vous sont pas expressément cédés.
   La licence en vertu de la présente Section 1 est concédée sous réserve du respect de l'ensemble de vos obligations conformément à ce Contrat.
   Creative vous octroie le droit d'utiliser tout ou partie de ce Logiciel sous réserve que
   (a) le Logiciel ne soit pas distribué à des fins lucratives ;
   (b) le Logiciel soit utilisé exclusivement en combinaison avec la gamme de produits Creative ;
   (c) le Logiciel NE soit PAS modifié ;
   (d) tous les avis de droits d'auteur soient conservés sur le Logiciel ; et
   (e) le licencié/l'utilisateur final accepte d'être lié par les conditions de ce contrat.
2. **Pour une utilisation sur un seul ordinateur**
   Le logiciel ne peut être utilisé que sur un seul ordinateur et par un seul utilisateur à la fois. Vous pouvez transférer la partie assimilable du logiciel vers un autre ordinateur, à condition (a) que le logiciel (y compris toute partie ou copie de celui-ci) soit supprimé du premier ordinateur et (b) qu'il n'y ait aucune possibilité d'utiliser le logiciel sur plus d'un ordinateur.
3. **Utilisation autonome**
   Vous pouvez utiliser le logiciel uniquement de manière autonome afin que le logiciel et ses fonctions ne soient accessibles qu'aux personnes se trouvant physiquement devant l'ordinateur sur lequel le logiciel est installé. Vous n'êtes pas autorisé à donner accès au logiciel ni à ses fonctions à un utilisateur distant, ni à transmettre tout ou une partie du logiciel par l'intermédiaire d'un réseau ou d'une ligne de communication quelle qu'elle soit.
4. **Copyright**
   Le logiciel est la propriété de Creative et fait l'objet d'une protection par les lois du copyright des Etats-Unis et par les provisions de traités internationaux. Vous n'êtes pas autorisé a retirer les informations de copyright de toute copie du logiciel ou, le cas échéant, de toute copie de la documentation l'accompagnant.
5. **Copie d'archivage**
   Vous êtes autorisé à effectuer une (1) copie de la partie assimilable du logiciel à des fins d'archivage pour votre propre utilisation sur un seul ordinateur, à condition que vous fassiez figurer sur la copie le copyright en entier ainsi que les autres notes de propriété se trouvant sur l'original.
6. **Aucune fusion ni intégration**
   Il est interdit de fusionner ou d'intégrer quelque partie du logiciel que ce soit avec un autre programme, sauf si la législation de votre pays le permet de manière explicite. Toute partie du logiciel éventuellement fusionnée ou intégrée avec un autre programme est également soumise aux termes et aux conditions de cet accord. De plus, vous devez faire figurer sur la copie l'intégralité du copyright ainsi que les autres notes de propriété se trouvant sur l'original.
7. **Version réseau**
   Si vous avez acquis une version réseau du logiciel, ce contrat de licence s'applique à l'installation du logiciel sur un « serveur de fichiers » unique. Il est interdit de le copier sur plusieurs systèmes. Chaque « noeud » connecté au « serveur de fichiers » doit

disposer d'une « copie noeud » du logiciel, faisant l'objet d'une licence spécifique à ce « noeud ».

8. **Transfert de la licence**
   Vous êtes autorisé à transférer votre licence du logiciel, à condition (a) de transférer toutes les composantes du logiciel et toutes leurs copies, (b) de ne conserver aucune composante du logiciel et aucune copie et (c) que le cessionnaire lise et accepte de respecter les termes et les conditions de cet accord.
9. **Limites sur l'utilisation, la copie et la modification du logiciel**
   Excepté dans les limites permises expressément par cet accord ou par la loi du pays dans lequel vous avez fait l'achat du logiciel, il est interdit d'utiliser, de copier ou de modifier le logiciel. Il est également interdit d'accorder une sous-licence des droits que vous concède cet accord. Vous pouvez utiliser ce logiciel à titre privé dans le cercle familial. Il ne peut toutefois en aucun cas être utilisé en public ou servir à la création de cassettes vidéo qui feront l'objet d'une projection publique.
10. **Décompilation, désassemblage et ingénierie inverse**
    Vous reconnaissez que ce logiciel contient des secrets commerciaux et autres informations appartenant à Creative ou à ses licenceurs. Sauf dans les limites permises dans cet accord ou par la loi de votre pays, il est interdit d'effectuer toute opération d'ingénierie inverse, de décompiler et de désassembler le logiciel, ou d'essayer d'obtenir des informations n'étant pas accessibles à l'utilisateur lors de l'utilisation normale du logiciel. Dans tous les cas, vous devez aviser Creative de toute information obtenue par des opérations d'ingénierie inverse du logiciel ou d'autres activités similaires. Les résultats de ces activités feront partie des informations confidentielles de Creative pouvant être utilisées uniquement conjointement avec le logiciel.

    En vertu de cette clause, vous acceptez de ne jamais transmettre le logiciel ou d'afficher le code objet du logiciel sur un écran d'ordinateur ou encore de créer des copies de clichés mémoire du code objet du logiciel. Si vous pensez avoir besoin de plus d'informations concernant l'interopérabilité du logiciel avec d'autres programmes, vous n'êtes pas autorisés à décompiler ou désassembler le logiciel pour obtenir ces informations et vous devez les demander auprès de Creative à l'adresse indiquée ci-dessus. Après examen de votre demande, Creative déterminera si cette information vous est nécessaire, et dans ce cas, vous la fournira dans les meilleurs délais et conditions.
    Dans tous les cas, vous devrez communiquer à Creative toute information ayant été dérivée d'opération d'ingénierie inverse ou d'activités similaires et les résultats découlant de ces opérations seront considérés comme informations confidentielles, qui seront la propriété de Creative et qui ne pourront être utilisées qu'en relation avec le logiciel.
11. **Pour les logiciels utilisant les fonctions CDDB:**
    Cette solution logicielle comprend des applications qui peuvent utiliser un logiciel de CDDB, Inc.of Berkeley California (« CDDB »). Le logiciel provenant de CDDB (dénommé « Client CDDB ») permet à l'application de procéder à l'identification du disque en ligne et d'obtenir des informations liées à la musique, telles que le nom, l'artiste, la piste et le titre (dénommées « Données CDDB ») auprès des serveurs en ligne (dénommés « Serveurs CDDB ») ainsi que d'effectuer d'autres fonctions.

    Vous vous engagez à utiliser les Données CDDB, le Client CDDB et les Serveurs CDDB uniquement à titre privé et à des fins non commerciales. Vous vous engagez à ne pas affecter, copier, transférer ou transmettre le Client CDDB ou toute Donnée CDDB à toute autre personne. VOUS ACCEPTEZ D'UTILISER LES DONNEES CDDB, LE CLIENT CDDB OU LES SERVEURS CDDB UNIQUEMENT DANS LE CADRE PREVU EXPRESSEMENT PAR LE PRESENT DOCUMENT.

    Vous acceptez de perdre votre droit d'utilisation des Données CDDB, du Client CDDB et des Serveurs CDDB, fourni par votre licence non exclusive, en cas de non-respect de ces restrictions. Si votre licence vous est retirée, vous acceptez de cesser toute utilisation des Données CDDB, du Client CDDB et des Serveurs CDDB. Tous les droits relatifs aux Données CDDB, au Client CDDB et aux Serveurs CDDB sont réservés, y compris l'ensemble des droits de propriété. Vous acceptez que CDDB, Inc. puisse vous obliger à respecter ses droits, conformément à cet Accord, directement en son nom propre.

    Le Client CDDB et chaque Donnée CDDB vous sont concédés sous licence « TELS QUELS ». CDDB ne fait aucune démarche et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des Données CDDB disponibles sur les Serveurs CDDB. CDDB se réserve le droit de supprimer des données des Serveurs CDDB ou de modifier des catégories de données pour toute raison qui lui semble valable. CDDB ne garantit pas que le Client CDDB ou les Serveurs CDDB sont sans erreur et que le

fonctionnement du Client CDDB ou des Serveurs CDDB ne sera pas interrompu. CDDB n'aura aucune obligation de vous fournir les nouveaux types ou catégories de données améliorés ou supplémentaires que CDDB est susceptible de fournir à l'avenir.

CDDB EXCLUT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS NON LIMITES AUX GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE SPECIFIQUE, DE TITRE DE PROPRIETE ET DE PROTECTION CONTRE LE PLAGIAT. CDDB ne garantit pas les résultats obtenus suite à l'utilisation du Client CDDB ou de tout Serveur CDDB. CDDB NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS OU DE TOUT MANQUE A GAGNER OU PERTE DE REVENUS.

RESILIATION

La licence qui vous est concédée est effective jusqu'à sa résiliation. Vous pouvez la résilier à tout moment en renvoyant simplement le logiciel (y compris toute copie ou partie) à Creative. La licence sera également résiliée sans préavis de la part de Creative si vous ne respectez pas les termes et conditions de cet accord. En cas de résiliation, vous vous engagez à renvoyer le logiciel (y compris toute copie ou partie) à Creative. Lors d'une résiliation, Creative peut également engager toute poursuite légale prévue par la loi. Cet accord protège les droits de propriété de Creative même après la résiliation de l'accord.

LIMITES DE LA GARANTIE

Creative garantit que les disquettes sur lesquelles le logiciel est fourni sont sans défaut matériel ou de fabrication, ainsi qu'il est stipulé sur la carte de garantie ou dans le manuel livré avec le logiciel. Aucun revendeur, distributeur ni aucune autre entité ou personne n'est autorisée à étendre ni à modifier cette garantie ou cet accord. Creative ne pourra en aucun cas être lié par des déclarations autres que les garanties stipulées dans cet accord.

Creative Creative ne garantit pas que les fonctions contenues dans ce logiciel répondent à vos besoins ni que son fonctionnement sera ininterrompu ou sans erreur et exempt de code malicieux. Dans le cadre de ce paragraphe, on entend par « code malicieux » tout code de programme conçu pour venir nuire à des programmes ou des données informatiques, consommer des ressources de l'ordinateur, modifier, détruire, enregistrer ou transmettre des données de toute façon usurpant le fonctionnement normal de l'ordinateur, du système informatique ou du réseau informatique, y compris les virus, les chevaux de Troie, les programmes effaçant des données ou les données en mémoire, les bombes logiques et les programmes similaires.

INDEMNISATION PAR LE LICENCIE/ L'UTILISATEUR FINAL

Si vous distribuez le Logiciel en violation du présent Contrat, vous vous engagez par les présentes à indemniser, à dégager Creative de toute responsabilité et à défendre Creative en cas de réclamations ou de poursuites judiciaires, y compris pour les frais d'avocat et les coûts survenant, résultant de ou liés à l'utilisation ou la distribution du Logiciel en violation du présent Contrat.

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST PREVU CI-AVANT DANS LE PRESENT CONTRAT, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE NI TACITE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE TACITE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER.

De plus, Creative ne pourra pas être tenu responsable de l'exactitude des informations fournies par Creative ou par le personnel du service d'assistance technique tiers ou des dommages causés, directement ou indirectement par les actions ou les omissions que vous aurez effectuées à la suite des recommandations données par le personnel du service d'assistance technique tiers.

En tant qu'utilisateur, vous êtes entièrement responsable du choix du logiciel pour obtenir les résultats escomptés, de l'installation, de l'utilisation et des performances du logiciel. Vous assumez également l'entière responsabilité quant à la qualité et aux performances du logiciel. Si le logiciel s'avère défectueux, le coût total résultant de toute réparation ou correction nécessaire sera à votre charge (et non pas à celle de Creative, de ses distributeurs ou revendeurs).

Cette garantie vous fournit des droits légaux spécifiques et il est possible que vous disposiez de droits supplémentaires en fonction de la législation en vigueur dans votre pays/état. Certaines législations interdisent l'exclusion de garanties implicites ; si vous êtes dans ce cas, l'exclusion ci-dessus ne sera pas prise en considération. Creative n'accorde aucune garantie si le logiciel a été personnalisé, reconstitué ou modifié de quelque manière que ce soit, par un tiers autre que Creative.

RECOURS ET DOMMAGES RESTREINTS VOTRE SEUL RECOURS EN CAS DE NON RESPECT DE LA GARANTIE EST ENONCE DANS LA CARTE DE GARANTIE OU LE MANUEL FOURNIS AVEC LE LOGICIEL. CREATIVE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE PRÉJUDICE INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF, OU DE TOUT MANQUE À GAGNER, DES ÉCONOMIES NON RÉALISÉES, DE LA PERTE D'UTILISATION, DE LA PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES OU DE DONNÉES RÉSULTANT DE OU EN RAPPORT AVEC LE LOGICIEL OU LE CONTRAT, MÊME SI CREATIVE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES. EN AUCUN CAS, CREATIVE NE VERSERA UN MONTANT SUPERIEUR A LA SOMME QUE VOUS AVEZ PAYEE POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL, EN REMBOURSEMENT DE DOMMAGES, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA RECLAMATION. CREATIVE NE PEUT ETRE TENU DE FOURNIR DES MISES A JOUR, DES MISES A NIVEAU OU D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU LOGICIEL.

Certaines législations interdisent la limitation et l'exclusion de garanties implicites ; si vous êtes dans ce cas, l'exclusion ci-dessus ne sera pas prise en considération.

RETOUR DE LA MARCHANDISE

Si vous renvoyez le logiciel à Creative ou à un revendeur ou distributeur approuvé Creative, les frais d'envoi sont à votre charge et doivent être payés à l'avance, et vous devez assurer le logiciel ou assumer la responsabilité de toute perte ou dommage lors du transport.

RESTRICTION DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

Le logiciel et la documentation sont accompagnés de droits limités. L'utilisation, la duplication et la divulgation des informations par le gouvernement des Etats-Unis sont soumises aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3)(ii) de la section 252.227-7013 de la clause sur les droits relatifs aux logiciels et aux données techniques (Rights in Technical Data and Computer Software Clause).
Si vous accordez une sous-licence, ou si vous utilisez le logiciel à l'extérieur des Etats-Unis, vous devez observer la législation applicable de votre pays, la loi américaine sur le contrôle des exportations ainsi que la version en langue anglaise de cet accord.

CONTRACTANT/FABRICANT

Le fabricant/entrepreneur du logiciel est :

Creative Technology Ltd
31, International Business Park
Creative Resource
Singapour 609921

DISPOSITIONS GENERALES

Cet accord lie également vos employés, employeurs, entrepreneurs et agents ainsi que tout successeur ou cessionnaire. Il est interdit d'exporter le logiciel ou toute information qui en est dérivée, sauf là où la loi des Etats-Unis ou toute autre disposition le permet. Cet accord est régi par la législation en vigueur dans l'état de Californie (à l'exception des lois fédérales concernant les droits d'auteur et les marques déposées).

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre nous et vous reconnaissez que la responsabilité de Creative ne pourra être engagée en cas de fausse déclaration, de sa part, de la part de ses agents ou de quiconque (que ce soit en toute bonne foi ou suite à une négligence), sur laquelle vous vous êtes basé lors de la conclusion du présent Contrat, sauf s'il s'agit d'une déclaration frauduleuse. Le présent Contrat remplace tout autre accord ou entente, y compris, notamment, toute publicité relative au Logiciel. Si une clause de ce contrat est déclarée non valide par un tribunal judiciaire compétent, cette clause sera modifiée de manière à la rendre valide et applicable et n'affectera en aucun cas la validité des autres dispositions. Si vous avez des questions au sujet de cet accord, veuillez contacter Creative à l'adresse ci-dessus. Si vous avez des questions sur le produit ou son caractère technique, contactez le centre de support technique Creative le plus proche.

ADDENDUM AU CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL MICROSOFT

IMPORTANT: En utilisant les fichiers du logiciel Microsoft (le « Logiciel Microsoft ») fournis avec cet Addendum, vous reconnaissez être lié par les termes suivants. Si vous êtes en désaccord avec ceux-ci, vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Logiciel Microsoft.

Le Logiciel Microsoft est fourni à la seule fin de remplacer les fichiers correspondants fournis avec une copie du logiciel Microsoft (le « PRODUIT ORIGINAL ») vendu sous une précédente licence. Une fois installés, les fichiers du Logiciel Microsoft font partie intégrante du PRODUIT D'ORIGINE et sont soumis aux mêmes termes et conditions de licence et de garantie que le PRODUIT

D'ORIGINE. Si vous ne détenez pas de licence valable pour utiliser le PRODUIT D'ORIGINE, vous ne pouvez pas exploiter le Logiciel Microsoft. Toute autre utilisation du Logiciel Microsoft est interdite.

Aucun élément du présent Contrat ne sera interprété, au nom de Creative, comme préconisant ou autorisant une infraction aux lois locales et/ou internationales applicables à votre juridiction

CLAUSES PARTICULIERES APPLICABLES A L'UNION EUROPEENNE

SI VOUS AVEZ ACHETE LE LOGICIEL DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE (UE), LES CLAUSES SUIVANTES VOUS CONCERNENT. SI CES CLAUSES NE SONT PAS EN ACCORD AVEC LES TERMES DE L'ACCORD DE LICENCE DU LOGICIEL DEFINIS DANS LE CHAPITRE PREVU A CET EFFET, LES CLAUSES DE L'UNION EUROPEENNE PREVALENT.

DECOMPILATION

En vertu de cette clause, vous acceptez de ne jamais transmettre le logiciel ou d'afficher le code objet du logiciel sur un écran d'ordinateur ou encore de créer des copies de clichés mémoire du code objet du logiciel. Si vous pensez avoir besoin de plus d'informations concernant l'interopérabilité du logiciel avec d'autres programmes, vous n'êtes pas autorisés à décompiler ou désassembler le logiciel pour obtenir ces informations et vous devez les demander auprès de Creative à l'adresse indiquée ci-dessus. Après examen de votre demande, Creative déterminera si cette information vous est nécessaire, et dans ce cas, vous la fournira dans les meilleurs délais et conditions.

GARANTIE LIMITEE

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST PREVU CI-AVANT DANS LE PRESENT CONTRAT, ET CONFORMEMENT A CE QUI EST STIPULE SOUS L'INTITULE « DROITS LEGAUX », LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE NI TACITE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE OU CONDITION TACITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITE DANS L'ACCORD DE LICENCE DU LOGICIEL NE S'APPLIQUENT PAS AUX PERSONNES AYANT SUBI DES DOMMAGES CORPORELS (Y COMPRIS LA MORT) ENTRAINES PAR UNE NEGLIGENCE DE LA PART DE CREATIVE ET SONT SUJETTES A LA PROVISION DEFINIE SOUS LE TITRE « DROITS STATUTAIRES ».

DROITS STATUTAIRES

La loi irlandaise stipule que certaines conditions et garanties peuvent être impliquées lors de contrats pour la vente de biens et de services. De telles conditions et garanties sont donc exclues, dans la mesure où l'étendue de cette exclusion, dans le contexte de cette transaction, est légitime dans le cadre de la loi irlandaise. Réciproquement, de telles conditions et garanties, dans la mesure où elles ne peuvent pas être légitimement exclues, devront s'appliquer.

Par conséquent, rien dans cet accord ne devra porter préjudice aux droits dont vous pourrez bénéficier en vertu des sections 12, 13, 14 ou 15 de l'Irish Sale of Goods Act 1893 (tel que modifié).

GENERALITES

Cet accord est régi par les lois de la République d'Irlande. La version locale de cet accord s'applique à un logiciel acheté au sein de l'Union Européenne. Le présent contrat exprime l'intégralité de la convention intervenue entre nous et vous acceptez que Creative n'est en aucun cas responsable des fausses déclarations ou représentations faites en son nom, au nom de ses agents ou de toute autre personne (involontairement ou par négligence) et considérées par vous comme vraies au moment de la signature du contrat, sauf si cette déclaration ou représentation a été faite dans une intention frauduleuse.

Informations sur la sécurité et la réglementation

Les sections suivantes contiennent des informations qui s'appliquent à divers pays :

ATTENTION : Ce périphérique est destiné à être installé par l'utilisateur, dans un ordinateur compatible certifié CSA/TUV/UL ou listé IBM AT, à l'intérieur de la zone définie par le fabricant. Consultez le mode d'emploi ou le fabricant de l'appareil pour vérifier ou confirmer si l'utilisateur peut y installer lui-même des cartes périphériques.

Avis pour les Etats-Unis

FCC Section 15 : Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites établies pour un dispositif numérique de classe B, en vertu de la section 15 de la réglementation FCC en vigueur. Ces limites ont été établies pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur,

peut entraîner des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, le présent avis ne constitue pas une garantie de l'absence d'interférences dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce que l'on pourra déterminer en mettant l'équipement hors tension puis de nouveau sous tension, l'utilisateur est encouragé à prendre au minimum une des mesures suivantes :

- ❑ Réorientation ou changement de position de l'antenne.
- ❑ Augmentation de la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- ❑ Branchement de l'équipement à une prise située sur un autre circuit que celui du récepteur.
- ❑ Consultation du vendeur ou d'un technicien radio/télévision compétent.

ATTENTION : Pour respecter les limites des dispositifs numériques de classe B, conformément à la Section 15 des Règles FCC, ce dispositif doit être installé sur un équipement informatique certifié conforme aux limites de la classe B.

Tous les câbles utilisés pour connecter l'ordinateur et les périphériques doivent être blindés et mis à la terre. Toute utilisation sur des appareils non certifiés conformes ou avec des câbles non blindés pourra provoquer des interférences dans la réception de programmes télévisés ou radiodiffusés.

Modifications

Tout changement ou toute modification qui n'a pas été expressément approuvé(e) par le constructeur de ce matériel pourra entraîner l'annulation du droit de l'utilisateur à utiliser le matériel.

Avis pour le Canada

Cet appareil est conforme aux normes de CLASSE "B" d'interférence radio tel que spécifié par le Ministère Canadien des Communications dans les règlements d'interférence radio.

Conformité

Ce produit est conforme à la Directive suivante du Conseil :

- ❑ Directive 89/336/EEC, 92/31/EEC (EMC), 73/23/EEC (LVD), (73/23/EEC), telle que modifiée par la directive 93/68/EEC

Informations de droit d'auteur pour les utilisateurs des produits Creative

Certains produits Creative ont été conçus pour vous aider à reproduire des éléments sur lesquels vous détenez un droit d'auteur ou que vous êtes autorisé à copier par le détenteur du droit d'auteur ou en vertu d'une dispense prévue par la loi applicable. En l'absence de détention de ce droit d'auteur ou d'une telle autorisation, vous êtes susceptible d'enfreindre la loi sur les droits d'auteur et d'être passible de dommages et intérêts ou d'autres réparations. En cas de doute concernant vos droits, nous vous invitons à consulter votre conseiller juridique.

Lorsque vous utilisez un produit Creative, il est de votre responsibilité de veiller à ne pas enfreindre les lois applicables en matière de droits d'auteur, en vertu desquelles la copie de certains éléments peut requérir le consentement préalable des détenteurs du droit d'auteur. Creative décline toute responsabilité concernant toute utilisation illégale du produit Creative et ne sera en aucun cas responsable de l'origine des données stockées dans un fichier audio compressé.

Vous reconnaissez et acceptez que l'utilisation des codeurs-décodeurs MP3 pour toute diffusion en temps réel (hertzienne, par satellite, par câble ou autre support) ou diffusion via Internet ou tout autre réseau, y compris, notamment les réseaux d'entreprise etc., dans les applications de type « pay-audio » ou « pay-on-demand », n'est pas autorisée et/ou concédée sous licence (http://www.iis.fhg.de/amm/).

A LIRE AVANT TOUTE UTILISATION D'UN JEU VIDEO PAR VOUS-MEME OU PAR VOTRE ENFANT

I. Précautions à prendre dans tous les cas pour l'utilisation d'un jeu vidéo

Evitez de jouer si vous êtes fatigué ou si vous manquez de sommeil. Assurez-vous que vous jouez dans une pièce bien éclairée en modéant la luminosité de votre écran. Lorsque vous utilisez un jeu vidéo susceptible d'être connecté à un écran, jouez à bonne distance de cet écran de télévision et aussi loin que le permet le cordon de raccordement. En cours d'utilisation. faites des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

II. Avertissement sur l'épilepsie

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie comportant, le cas échéant, des pertes de conscience à la vue, notamment, de certains types de stimulations lumineuses fortes, succession rapide d'images ou répétition de figures géométriques simples, d'éclairs ou d'explosions. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo comportant de telles stimulations, alors même qu'elles n'ont pas d'antécédent médical ou n'ont jamais été sujettes elles-mêmes à des crises d'épilepsie.

Si vous-même ou un membre de votre famille avez déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, consultez votre médecin avant toute utilisation.

Les parents se doivent également d'être particulièrement attentifs à leurs enfants lorsqu'ils jouent avec des jeux vidéo. Si vous-même ou votre enfant présentez un des symptômes suivants : vertige, trouble de la vision, contraction des yeux ou des muscles, trouble de l'orientation, mouvement involontaire ou convulsion, perte momentanée de conscience, il faut cesser immédiatement de jouer et consulter un médecin.

Table des matières

Introduction

Avant de commencer ii
- Contenu du coffret ii
- Enregistrement du modèle et du numéro de série de votre modem ii
- Configuration système requise ii
- Conventions utilisées dans ce document iii

1 A propos de votre modem

Prises 1-2

2 Installation du matériel

Procédure d'installation 2-2
- Etape 1 : Préparation de votre ordinateur 2-2
- Etape 2 : Insertion de la carte modem 2-3
- Etape 3 : Connexion à l'alimentation 2-3
- Etape 4 : Connexion à la ligne téléphonique et au téléphone 2-4

Remarques concernant la connexion de la ligne téléphonique et du téléphone 2-5

3 Installation et test des pilotes du modem

Installation du pilote du modem sous Windows 98 Deuxième Edition/2000/Me/XP 3-2

Test du pilote du modem 3-3
- Sous Windows 98 Deuxième Edition 3-3
- Sous Windows 2000 3-4
- Sous Windows Me 3-5
- Sous Windows XP 3-5

4 Désinstallation du modem

Désinstallation du modem 4-2

Sous Windows 98 Deuxième Edition....4-2
Sous Windows 2000....4-3
Sous Windows Me....4-3
Sous Windows XP....4-4

5 Caractéristiques du modem

"Plug and Play"....5-2
Fax....5-2
Accès à Internet....5-2
Vidéo-conférence....5-2
Compression de données V.44....5-2
QuickConnect....5-3
Emission MIC....5-3
A propos de Modem-on-Hold (Modem en attente)....5-3
Utilisation de Modem-on-Hold (Modem en attente)....5-4

A Caractéristiques techniques

B Dépannage

Problèmes d'installation du logiciel....B-2
Résolution des conflits matériels....B-3
Résolution des conflits sous Windows 98 Deuxième Edition/Me....B-3
Résolution des conflits sous Windows 2000/XP....B-4
Problèmes avec votre modem....B-4

Introduction

Introduction

Avant de commencer

Vous trouverez dans cette section des informations que nous vous conseillons de lire avant d'utiliser ce manuel. Lisez ces informations attentivement avant de continuer.

Contenu du coffret

- Carte Creative Modem Blaster V.92 PCI DI5732
- Câble téléphonique
- CD-ROM contenant pilotes, applications et manuel de l'utilisateur au format PDF

Enregistrement du modèle et du numéro de série de votre modem

Votre carte modem est dotée d'un numéro de modèle et d'un numéro de série. Après avoir sorti votre carte modem de son emballage, notez les numéros de modèle et de série, pour référence ultérieure.

Configuration système requise

- Un emplacement PCI libre
- PC compatible IBM Intel® Pentium® III 550 MHz ou supérieur
- 64 Mo de RAM sur la carte mère
- 25 Mo d'espace disque disponible
- Microsoft® Windows® 98 Deuxième Edition, Windows Millennium (Me), Windows 2000 ou Windows XP
- Lecteur de CD-ROM installé.

Conventions utilisées dans ce document

Les conventions typographiques suivantes sont utilisées dans l'ensemble du document.

Remarque. Met l'accent sur des informations supplémentaires ou importantes relatives à une fonctionnalité.

Attention ! Met l'accent sur une utilisation correcte du produit. Utilisez ces informations pour éviter les situations de risque.

Avertissement ! Vous met en garde contre les risques possibles pour vous ou pour le produit, pouvant entraîner des dommages ou des blessures.

Ce produit est conforme aux exigences essentielles et aux autres clauses appropriées de la directive R&TTE numéro 1999/5/EC.

1 A propos de votre modem

A propos de votre modem

Prises

Placez la carte modem devant vous pendant la lecture de ce chapitre. Ceci vous permettra d'identifier les différents composants de votre carte modem.

Les prises sont des interfaces de connexion dotée d'un orifice et présentes sur votre carte modem. Elles permettent de connecter d'autres périphériques à votre carte. Elles se situent sur le panneau arrière de votre carte modem.

Les prises situées sur votre carte modem sont représentées dans la Figure 1-1.

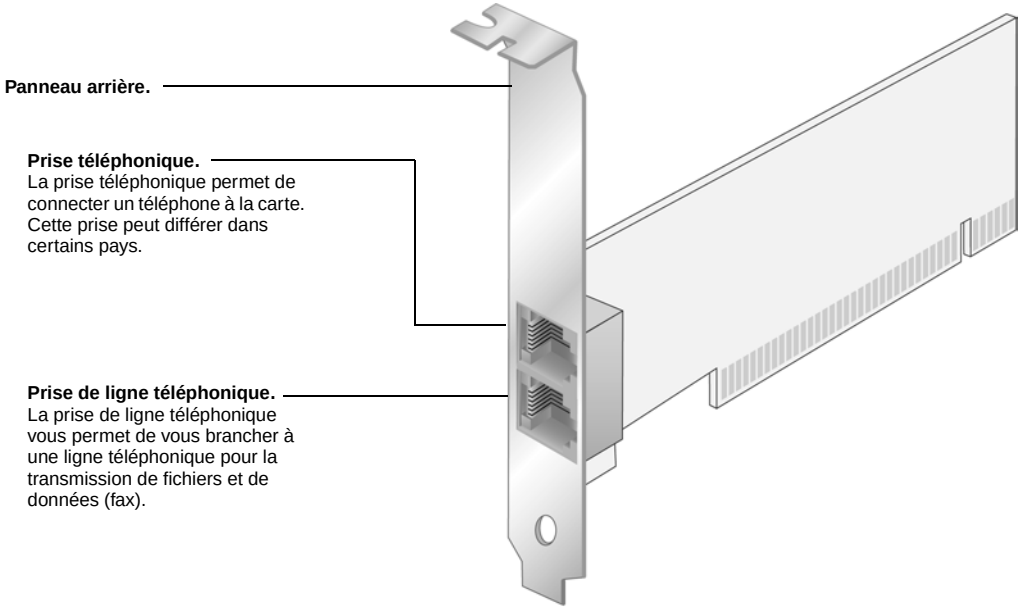

Figure 1-1: Les prises de votre carte modem.

2 Installation du matériel

Installation du matériel

Procédure d'installation

Etape 1 : Préparation de votre ordinateur

Mettez votre ordinateur hors tension et débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale. Il est nécessaire de débrancher le cordon car certains systèmes utilisant une alimentation ATX continuent à diffuser de l'énergie dans les emplacements PCI. Ceci aurait pour effet d'endommager votre carte modem.

1. Mettez votre ordinateur et tous les périphériques hors tension.
2. Touchez une surface métallique de votre système pour vous relier à la terre et décharger l'électricité statique éventuelle, puis débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale.
3. Retirez le capot de votre ordinateur.
4. Retirez la protection métallique d'un slot PCI non utilisé comme indiqué dans la Figure 2-1. Mettez la vis de côté. Elle vous servira un peu plus tard.

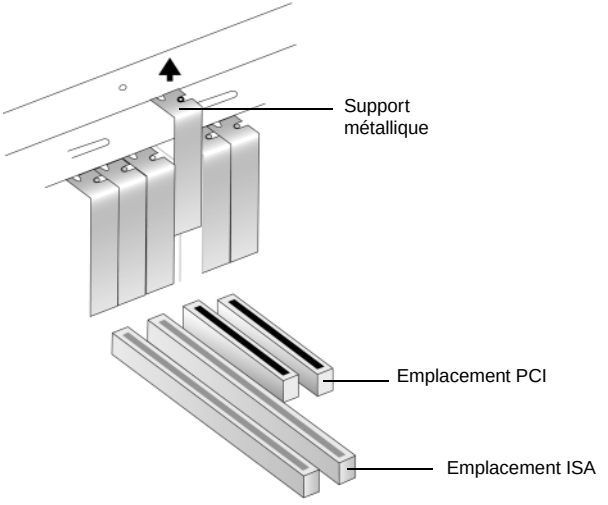

Figure 2-1: Retrait d'un support métallique.

Etape 2 : Insertion de la carte modem

Ne forcez pas pour enfoncer la carte modem dans l'emplacement d'extension. Avant d'insérer la carte dans l'emplacement d'extension PCI, vérifiez que l'emplacement PCI de la carte modem est aligné par rapport à la carte mère.Si la carte ne s'ajuste pas correctement, retirez-la délicatement et réessayez.

1. Alignez la carte modem par rapport à l'emplacement PCI libre et enfoncez-la délicatement mais fermement, comme le montre la Figure 2-2.
2. Fixez la carte modem à l'aide de la vis que vous aviez mise de côté un peu plus tôt.

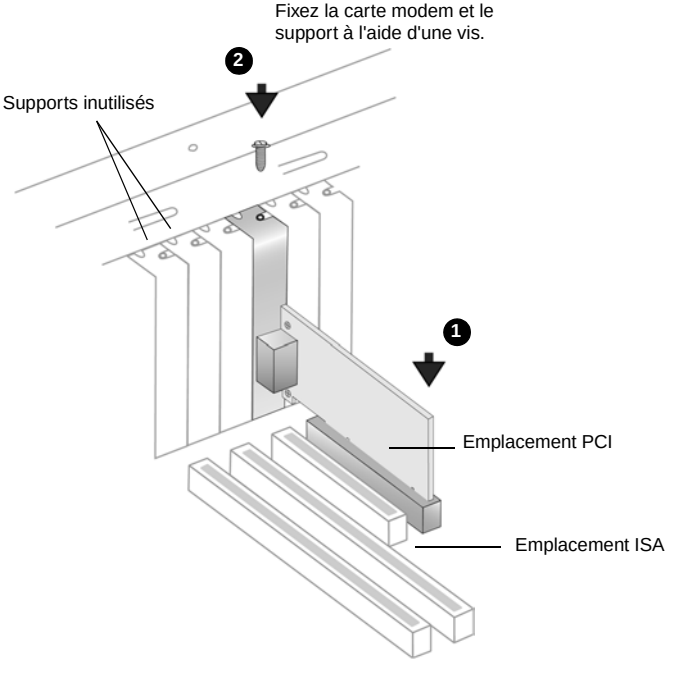

Figure 2-2: Alignement de la carte modem par rapport à l'emplacement.

Etape 3 : Connexion à l'alimentation

1. Replacez le capot de l'ordinateur.
2. Rebranchez le cordon d'alimentation à la prise murale et mettez l'ordinateur sous tension.

Pour installer les pilotes et les applications, reportez-vous à “Installation et test des pilotes du modem” à la page 3-2.

Etape 4 : Connexion à la ligne téléphonique et au téléphone

1. Repérez la prise téléphonique la plus pratique.
   Si un téléphone est déjà branché à la prise murale, débranchez-en le câble téléphonique.
2. Raccordez le câble téléphonique d'un téléphone à la prise téléphonique du modem.

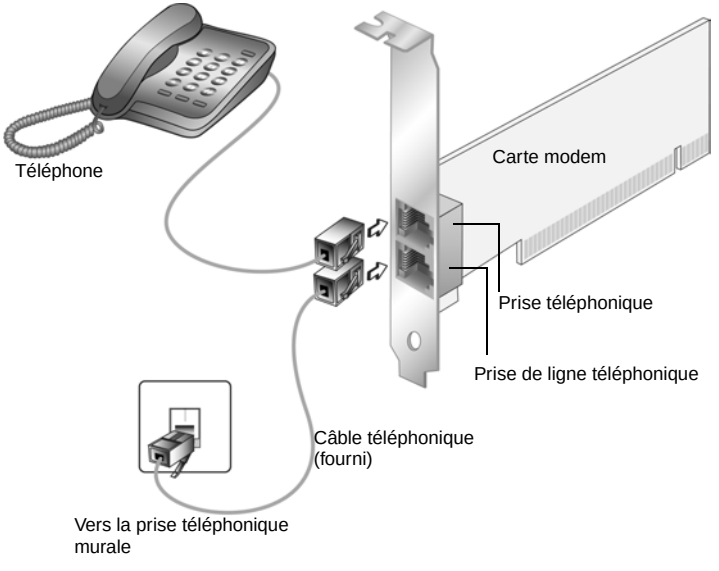

Figure 2-3: Raccordement de la ligne téléphonique et du téléphone à votre modem.

3. Branchez une extrémité du câble téléphonique qui vous a été fourni dans la prise téléphonique murale et l'autre dans la prise téléphonique du modem.

Remarques concernant la connexion de la ligne téléphonique et du téléphone

Avant d'utiliser le modem, vous devez raccorder la ligne téléphonique et le téléphone à la carte modem.

Pour assurer un bon fonctionnement du modem, il convient de savoir que :

- Vous ne pouvez pas utiliser votre modem sur des lignes téléphoniques partagées, sur des lignes à opérateurs ou à pièces.
  Si vous avez des doutes quant à la nature de votre ligne téléphonique, contactez votre opérateur.
- Ce modem a été conçu pour être utilisé sur une ligne téléphonique analogique, également connue sous le nom de ligne STO (ligne téléphonique ordinaire). Vous ne pouvez pas brancher ce modem directement sur une ligne téléphonique numérique, comme celles dont les entreprises sont habituellement dotées.
  La ligne téléphonique que vous utilisez doit être analogique ou équipée d'un convertisseur analogique compatible.

3 Installation et test des pilotes du modem

Installation et test des pilotes du modem

Ce chapitre se présente de la manière suivante :

- Installation du pilote du modem sous Windows 98 Deuxième Edition/2000/Me/XP
- Test du pilote du modem

Installation du pilote du modem sous Windows 98 Deuxième Edition/2000/Me/XP

Après l'installation du pilote du modem, testez le modem pour vérifier qu'il a été correctement installé.

1. Après avoir installé la carte modem, mettez l'ordinateur sous tension. Windows détecte automatique la carte modem et les pilotes de périphérique.
2. Si les pilotes de périphérique vous sont demandés, cliquez sur **Annuler**.
3. Insérez le CD d'installation dans votre lecteur de CD-ROM. Le disque prenant en charge le mode d'exécution automatique de Windows, l'installation démarre automatiquement. Si ce n'est pas le cas, activez la fonction de notification d'insertion automatique de votre lecteur de CD-ROM. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section “Problèmes d'installation du logiciel” à la page B-2.
   i. Les utilisateurs de Windows 98 Deuxième Edition peuvent être invités à localiser le fichier ACRCST9.CAT. Cliquez sur **Parcourir** et localisez le fichier du pilote dans E:\Drivers\Win98 (E: correspondant à votre lecteur de CD-ROM). Cliquez sur **OK**.
   ii. Les utilisateurs de Windows XP peuvent être invités à insérer le CD d'installation. Cliquez sur l'option **Installer à partir d'une liste ou d'un emplacement spécifique (Avancé)** et cliquez sur le bouton **Suivant**.
   iii. Les utilisateurs de Windows XP peuvent également être invités à rechercher le pilote. Cliquez sur l'option **Ne pas rechercher. Je choisirai le pilote à installer**, puis cliquez sur le bouton **Suivant**.
4. Sélectionnez les applications et pilotes à installer, puis cliquez sur **OK**.

Test du pilote du modem

Sous Windows 98 Deuxième Edition

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Modems**. La boîte de dialogue **Propriétés du modem**, similaire à celle de la Figure 3-1 s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Diagnostics**.
4. Cliquez sur le port COM qui a été assigné à votre modem.
5. Cliquez sur **Informations** pour afficher l'état de réponse de votre modem.
   Si votre modem ne répond pas, cela est peut-être dû à un conflit entre le modem et un autre périphérique. Pour résoudre ce conflit, vous devez modifier les paramètres de votre modem (voir “Résolution des conflits sous Windows 98 Deuxième Edition/Me” à la page B-3).

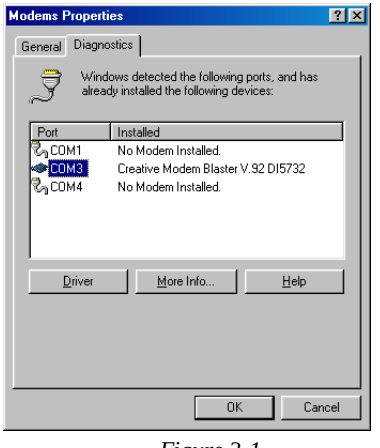

Figure 3-1

Sous Windows 2000

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Options de modems et téléphonie**. La boîte de dialogue **Options de modems et téléphonie** s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Modems**.
4. Cliquez sur votre **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**, puis sur le bouton **Propriétés**. La boîte de dialogue **Propriétés Creative Modem Blaster V.92 DI5732** similaire à celle de la Figure 3-2 s'affiche.
5. Cliquez sur l'onglet **Diagnostics**.
6. Cliquez sur le bouton **Interroger le modem** pour afficher l'état de réponse du modem.
   Si votre modem ne répond pas, cela est peut-être dû à un conflit entre le modem et un autre périphérique. Pour résoudre ce conflit, vous devez modifier les paramètres de votre modem (voir “Résolution des conflits sous Windows 2000/XP” à la page B-4).

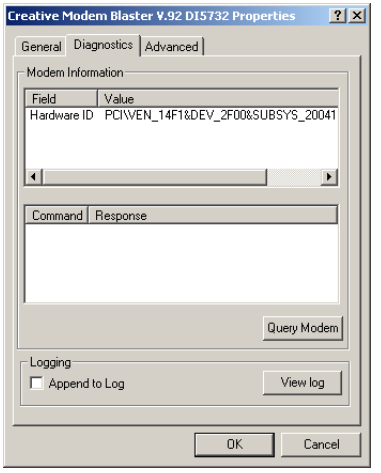

Figure 3-2

Sous Windows Me

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Modems**. La boîte de dialogue **Propriétés du modem**, similaire à celle de la Figure 3-3 s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Diagnostics**.
4. Cliquez sur le port COM qui a été assigné à votre modem.
5. Cliquez sur **Informations** pour afficher l'état de réponse de votre modem.
6. Si votre modem ne répond pas, cela est peut-être dû à un conflit entre le modem et un autre périphérique. Pour résoudre ce conflit, vous devez modifier les paramètres de votre modem (voir “Résolution des conflits sous Windows 98 Deuxième Edition/Me” à la page B-3).

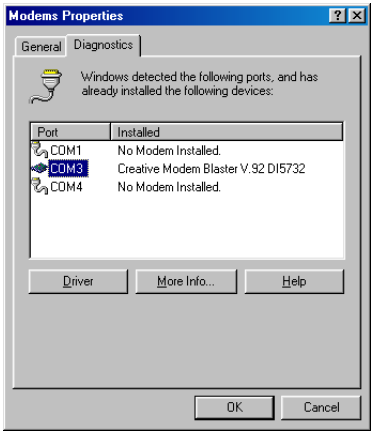

Figure 3-3

Sous Windows XP

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Options de modems et téléphonie**.
3. Cliquez sur l'onglet **Modems**.
4. Cliquez sur votre **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**, puis sur le bouton **Propriétés**. La boîte de dialogue **Propriétés Creative Modem Blaster V.92 DI5732** similaire à celle de la Figure 3-4 s'affiche.
5. Cliquez sur l'onglet **Diagnostics**, puis sur le bouton **Interroger le modem** pour afficher l'état de réponse de votre modem.
   Si votre modem ne répond pas, cela est peut-être dû à un conflit entre le modem et un autre périphérique. Pour résoudre ce conflit, vous devez modifier les paramètres de votre modem (voir “Résolution des conflits sous Windows 2000/XP” à la page B-4).

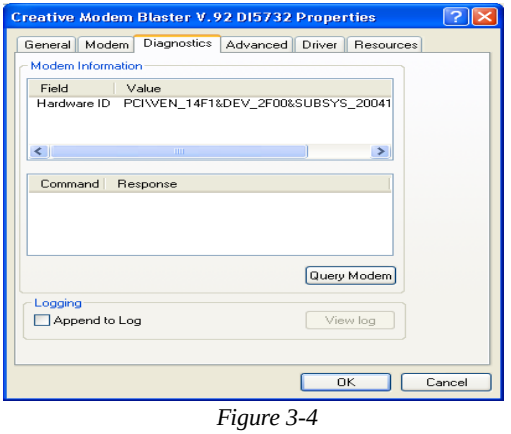

Figure 3-4

4 Désinstallation du modem

Désinstallation du modem

Désinstallation du modem

Il peut parfois s'avérer nécessaire de désinstaller puis de réinstaller le modem pour corriger des problèmes, modifier des configurations ou effectuer des mises à niveau de versions. Les instructions qui suivent indiquent comment désinstaller le modem.

Sous Windows 98 Deuxième Edition

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Ajout/Suppression de programmes**. La boîte de dialogue **Propriétés de Ajout/Suppression de programmes**, similaire à celle de la Figure 4-1 s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Installation/Désinstallation**, puis sur **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**.
4. Cliquez sur le bouton **Ajouter/Supprimer**.
5. Cliquez sur **OK**.
6. Mettez l'ordinateur hors tension et retirez la carte modem.

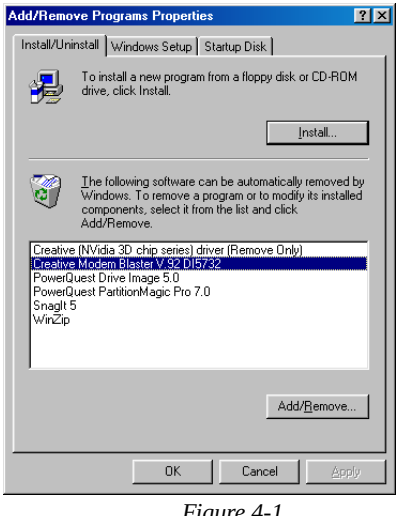

Figure 4-1

Sous Windows 2000

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Ajout/Suppression de programmes**.
3. Lorsqu'une boîte de dialogue similaire à celle de la Figure 4-2 s'affiche, cliquez sur le bouton **Modifier/Supprimer des programmes**.
4. Cliquez sur **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**, puis sur le bouton **Modifier/ Supprimer**.
5. Cliquez sur le bouton **Fermer**.
6. Mettez l'ordinateur hors tension et retirez la carte modem.

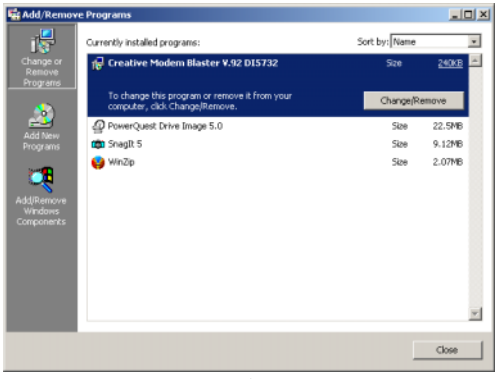

Figure 4-2

Sous Windows Me

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Ajout/Suppression de programmes**.
3. Lorsqu'une boîte de dialogue similaire à celle de la Figure 4-3 s'affiche, cliquez sur l'onglet **Installation/ Désinstallation**.
4. Cliquez sur **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**, puis sur le bouton **Ajouter/Supprimer**.
5. Cliquez sur **OK**.
6. Mettez l'ordinateur hors tension et retirez la carte modem.

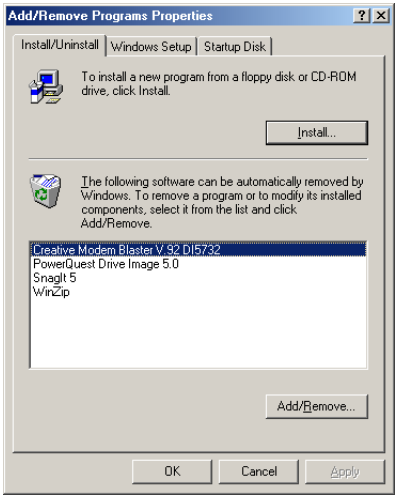

Figure 4-3

Sous Windows XP

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur l'icône **Ajouter/ Supprimer des programmes**. La boîte de dialogue **Ajout/Suppression de programmes**, similaire à celle de la Figure 4-4 s'affiche.
3. Cliquez sur le bouton **Modifier/ Supprimer des programmes**.
4. Cliquez sur **Creative Modem Blaster V.92 DI5732**, puis sur le bouton **Modifier/ Supprimer**.
5. Mettez l'ordinateur hors tension et retirez la carte modem.

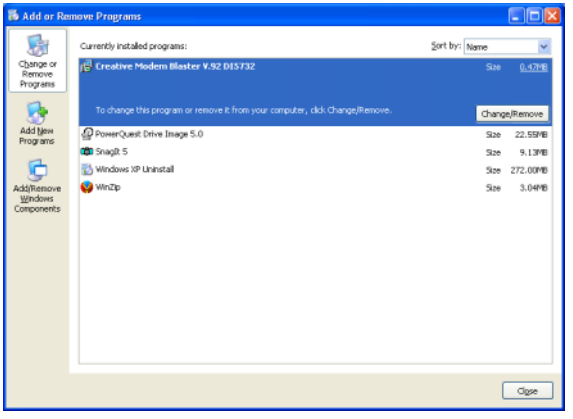

Figure 4-4

5 Caractéristiques du modem

Caractéristiques du modem

Outre des fonctions de transfert de données et d'accès aux informations en ligne, votre Creative Modem Blaster présente les caractéristiques suivantes :

"Plug and Play"

Cette caractéristique vous permet d'installer votre modem en toute facilité, dans la mesure où il est configuré automatiquement.

Fax

Cette caractéristique vous permet d'envoyer et de recevoir des documents fax à l'aide de votre modem. Elle vous offre également la possibilité de configurer le modem pour qu'il fasse office de système de fax-à-la-demande à l'aide du logiciel.

Accès à Internet

Votre modem vous permet d'accéder aux systèmes d'information électroniques et de surfer sur Internet à une vitesse maximale de 56 Kbit/s.

Vidéo-conférence

Votre modem est entièrement doté des fonctionnalités V.92, pour une utilisation avec les systèmes de vidéo-conférence H.32x.

Compression de données V.44

Votre Modem Blaster est doté de la dernière norme V.92. Il s’agit d’une technologie V.44 de compression de données qui vous permet de naviguer sur Internet à une vistesse supérieure par rapport aux systèmes de compression de données standard.

QuickConnect

Cette fonctionnalité réduit considérablement le temps nécessaire pour vous connecter à votre fournisseur de services Internet. Les caractéristiques du dernier appel sont enregistrées dans votre ordinateur et récupérées lors des appels ultérieurs, ce qui a pour effet de réduire le temps de connexion.

Emission MIC

Cette caractéristique accélère la vitesse de téléchargement (vers l'amont) de données de votre Modem Blaster, en la faisant passer de 33,6 Kbit/s à un maximum de 48 Kbit/s.

A propos de Modem-on-Hold (Modem en attente)

Cette fonction vous permet de répondre à un appel téléphonique alors que vous êtes en train de surfer sur Internet. Vous devez vérifier auprès de votre fournisseur de services Internet (FAI) si votre zone géographique prend en charge cette caractéristique.

Elle a pour effet de suspendre la connexion entre votre modem et le FAI, de sorte que vous pouvez répondre au téléphone et prendre un appel comme vous le faites habituellement, alors que vous êtes connecté à Internet. A la fin de votre appel, le modem vous reconnecte automatiquement à Internet. Pour de plus amples informations sur la fonctionnalité Modem-on-Hold, consultez le site http://www.v92.com.

Utilisation de Modem-on-Hold (Modem en attente)

- Pendant l'installation du logiciel, lors de la sélection des pilotes et applications à installer, veillez à ce que la case **FaxTalk NetOnHold** soit cochée.
- Prenez soin d'activer FaxTalk NetOnHold à chaque redémarrage de votre ordinateur. Par défaut, FaxTalk NetOnHold est désactivé.
- L'attente d'appels doit être activé sur votre ligne téléphonique pour prendre en charge la fonctionnalité Modem-on-Hold.

1. Si un appel arrive alors que vous êtes sur Internet, la boîte de dialogue **FaxTalk NetOnHold** similaire à celle de la Figure 5-1 s'affiche, cliquez sur le bouton d'acceptation d'appel. Vous avez deux minutes pour terminer votre appel. La communication sera automatiquement coupée au bout de deux minutes.

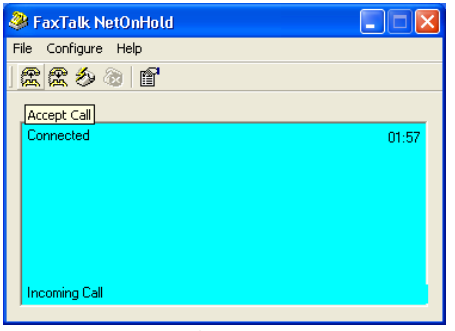

Figure 5-1

2. A la fin de votre appel, cliquez sur le bouton de déconnexion de l'appel.

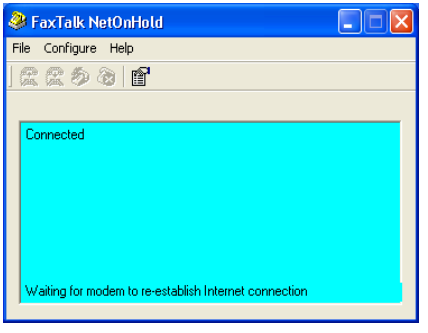

Figure 5-2

3. Une boîte de dialogue similaire de la Figure 5-3 s'affiche. Le modem se reconnectera à Internet.

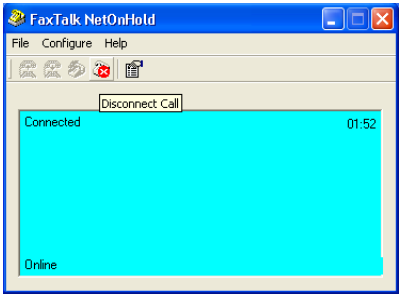

Figure 5-3

A Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques

Cette annexe présente les caractéristiques générales de votre modem.

"Plug and Play"

- Conforme à la spécification PCI.
- Ressources “Plug and Play”.

Table A-1: Informations sur les ressources "Plug and Play"

FONCTIONS INTERDÉPENDANTES	INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES
Choix 1 COM 3	Port E/S : 3E8 à 3EF IRQ : 3, 4, 5, 7, 9, 10 ou 11
Choix 2 COM 4	Port E/S : 2E8 à 2EF IRQ : 3, 4, 5, 7, 9, 10 ou 11
Choix 3 COM 2	Port E/S : 2F8 à 2FF IRQ : 3
Choix 4 COM 1	Port E/S : 3F8 à 3FF IRQ : 4
Choix 5 Free-For-All	Port E/S : 2A0 à 2A7, 2A8 à 2AF, ... 2D8 à 2DF IRQ : 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11 ou 15

Fonctions de données

Selon l'état des lignes et les réglementations FCC, il est possible que le taux de transfert des données soit inférieur. Les réglementations FCC actuelles limitent les vitesses de téléchargement à un maximum 53 Kbit/s.

- ❑ Modem avec fonctions intégrées de fax, transfert de données et répondeur.
- ❑ 56,000/54,000/52,000/50,000/48,000/46,000/ 44,000/42,000/40,000/38,000/36,000/34,000
- ❑ Vitesse de données : 33 600/28 800/26 400/24 000/21 600/19 200/16 800/14 400/ 12 000/9 600/7 200/ 4 800/2 400/1 200/300 bit/s.
- ❑ Compatibilité avec les standards modem suivants :
  - V.92, V.90, V.34, V.32bis, V.32, V.23, V.22bis, V.22A/B et V.21 ; Bell 212A et 103J.
  - Correction d'erreur V.42 LAPM et MNP2-4.
  - Compression de données V.44, V.42bis et MNP5.
- ❑ La compression, la gestion des lignes et la détection d'erreur sont effectuées par le matériel. Par conséquent, aucune bibliothèque ou pilote particulier n'est nécessaire pour bénéficier de vitesses de transfert plus élevées et d'une plus grande fiabilité des données.
- ❑ Composition automatique et répondeur.

Fonctions fax

- ❑ Prend en charge les commandes fax de classe 1.
- ❑ Vitesse maximale de transmission de fax : 14 400 bit/s pour l'envoi et la réception.
- ❑ Compatibilité avec les standards de transmission de fax suivants :
  - V.17 (14 400 bit/s)
  - V.21 Channel 2 (300 bit/s)
  - V.27ter (7200 bit/s)
  - V.29 (9600 bit/s)

Permet les vidéo-conférences

- ❑ Prend en charge la norme UIT V.92 pour des vidéo-conférences plus performantes sur lignes téléphoniques standard et Internet. Les normes de vidéo-conférence sont H.324 et H.323.

B Dépannage

Dépannage

Cette annexe présente quelques solutions permettant de résoudre certains des problèmes que vous pouvez éventuellement rencontrer pendant l'installation ou au cours de l'utilisation du Creative Modem Blaster V.92 PCI DI5732.

Problèmes d'installation du logiciel

L'installation ne démarre pas automatiquement lorsque vous insérez le CD d'installation Creative Modem Blaster.

La fonction d'exécution automatique n'est peut-être pas activée dans Windows.

Pour démarrer le programme d'installation par le menu contextuel du Poste de travail :

1. Double-cliquez sur l'icône **Poste de travail** sur le bureau de Windows.
2. Dans la fenêtre **Poste de travail**, cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône du lecteur de CD-ROM.
3. Dans le menu contextuel, cliquez sur **Exécution automatique** et suivez les instructions affichées à l'écran.

Pour activer l'exécution automatique par la notification d'insertion automatique :

4. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
5. Double-cliquez sur l'icône **Système**.
6. Dans la boîte de dialogue **Propriétés système**, cliquez sur l'onglet **Gestionnaire de périphériques** et sélectionnez votre lecteur de CD-ROM.
7. Cliquez sur le bouton **Propriétés**.
8. Dans la boîte de dialogue **Propriétés**, cliquez sur l'onglet **Paramètres** et sélectionnez **Notification d'insertion automatique**.
9. Cliquez sur **OK** pour quitter la boîte de dialogue.

Résolution des conflits matériels

Des conflits matériels peuvent se produire lorsque plusieurs périphériques ont été configurés pour utiliser la même adresse d'entrée et de sortie, la même interruption ou le même canal d'accès direct à la mémoire (DMA).

Pour résoudre ce conflit sous Windows 98 Deuxième Edition, Windows 2000, Windows Me ou Windows XP, modifiez les réglages de votre modem ou le matériel à l'origine de ce conflit à l'aide du gestionnaire de périphériques.

Résolution des conflits sous Windows 98 Deuxième Edition/Me

Pour lancer le gestionnaire de périphériques :

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur l'icône **Système**. La boîte de dialogue **Propriétés système** s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Gestionnaire de périphériques**.
4. Double-cliquez sur **Modem**.
5. Sélectionnez votre modem et cliquez sur le bouton **Propriétés**. La boîte de dialogue **Propriétés** du modem s'affiche.
6. Cliquez sur l'onglet **Ressources**.
7. Cochez la case **Utiliser les paramètres automatiques**. Si cette case est déjà cochée, vous devez aller dans la boîte de dialogue **Propriétés** du périphérique à l'origine du conflit et y cocher la même case.
8. Redémarrez votre ordinateur pour que Windows 98 Deuxième Edition/Me réassigne des ressources à votre modem et/ou au périphérique à l'origine du conflit.

Si vous n'êtes pas certain de savoir quel périphérique est la cause du conflit, vous pouvez isoler la source du problème en supprimant provisoirement tous les périphériques (à l'exception de votre modem et des périphériques essentiels, par exemple le contrôleur de disque). Rétablissez ensuite les périphériques les uns après les autres jusqu'à ce que le périphérique à l'origine du conflit ait pu être identifié.

Résolution des conflits sous Windows 2000/XP

Pour lancer le gestionnaire de périphériques :

1. Cliquez sur **Démarrer** -> **Paramètres** -> **Panneau de configuration**.
2. Cliquez sur l'icône **Système**. La boîte de dialogue **Propriétés système** s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet **Matériel**.
4. Cliquez sur le bouton **Gestionnaire de périphériques**.
5. Double-cliquez sur **Modem**.
6. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le nom de votre modem. Un menu s'affiche.
7. Sélectionnez l'option **Propriétés**.
8. Cliquez sur l'onglet **Ressources**.
9. Cochez la case **Utiliser les paramètres automatiques**. Si cette case est déjà cochée, vous devez aller dans la boîte de dialogue **Propriétés** du périphérique à l'origine du conflit et y cocher la même case.
10. Redémarrez votre ordinateur pour que Windows 2000/XP réassigne des ressources à votre modem et/ou au périphérique à l'origine du conflit.

Problèmes avec votre modem

Le modem refuse de composer un numéro ou de répondre à un appel.

La connexion de la ligne téléphonique est peut-être incorrecte.

Vérifiez les éléments suivants :

- Vérifiez que le fil du téléphone est bien branché à la prise téléphonique.
- Assurez-vous que tous les périphériques sont sous tension.

La ligne téléphonique qui est branchée au modem subit des interférences.

Pour résoudre ce problème :

Essayez d'éloigner le fil téléphonique de toute source d'alimentation, comme l'écran, l'imprimante ou le câble de l'ordinateur.

Le modem ne parvient pas à se connecter à 56 000 bit/s.

Cela est peut-être le résultat de l'état des lignes dans votre zone géographique. En raison des réglementations FCC et/ou de l'état des lignes, il n'est pas toujours possible d'atteindre le taux maximum de transfert de données.

Pour résoudre ce problème :

Essayez d'éloigner le fil téléphonique de toute source d'alimentation, comme l'écran, l'imprimante ou le câble de l'ordinateur.

Le modem ou le logiciel de communication ne parvient pas à détecter que l'utilisateur distant a raccroché.

Pour détecter si un utilisateur distant a raccroché, le modem ou le logiciel de communication se base sur la tonalité de numérotation, la tonalité d'occupation ou la période de silence.
Le fait que le modem ne parvienne pas à détecter les différentes tonalités est peut-être dû au fait que :

- Votre système téléphonique local ne génère aucune tonalité de numérotation ou d'occupation quand l'utilisateur distant raccroche.
- La période de silence permettant au modem ou au logiciel de communication de détecter que l'utilisateur distant a raccroché n'est pas assez longue.
- Le modem ou le logiciel de communication n'est pas capable de détecter une tonalité différente qui lui permettrait d'identifier que l'utilisateur distant a raccroché. Si, par exemple, vous vous connectez à un système PABX, la tonalité de numérotation ou d'occupation est souvent différente de la tonalité habituelle.

Pour résoudre ce problème :

Demandez à l'utilisateur distant de répondre. Cela peut cependant se traduire par un long délai avant que le logiciel de communication ne réponde à l'utilisateur distant qui raccroche. Pour réduire cette attente, modifiez les réglages suivants :

- Temps d'enregistrement du message du répondeur.
- Nombre de sonneries.
- Le temps d'attente d'une réponse après la sonnerie.

Le modem n'émet aucune tonalité.

Les interruptions (IRQ) du modem sont en conflit avec un autre périphérique ou mal identifiés dans Windows.

Pour résoudre ce problème :

La plupart des jeux de puces ont des pilotes d'acheminement des IRQ pour Windows. Si vous avez un modem interne et si ces pilotes ne fonctionnent pas ou sont introuvables dans votre système, vous pouvez peut-être essayer de déplacer votre carte modem et de l'insérer à un autre emplacement.